

une usine à cancer à Méan-Penhoët ?

le saviez-vous ?

une usine classée ICPE rejetant dans l'atmosphère un produit cancérigène, le chromate de strontium, risque de s'installer au cœur d'un quartier d'habitation mettant en danger la santé des enfants des écoles avoisinantes (écoles Ernest Renan, Paul Bert, Saint-Joseph, IME, SEGPA, Ludothèque) et de tout un chacun résident ou travailleur du secteur.

quels sont les risques ?

- recrudescence des nuisances sonores
- transport et stockage de matières inflammables et de produits toxiques
- risques de pollution de la nappe phréatique, des fruits et des légumes des jardins
- rejets atmosphériques cancérigènes

c'est quoi le Chromate de Strontium ?

c'est un produit utilisé dans l'aéronautique comme anticorrosif dans les peintures et c'est surtout un produit cancérigène tellement dangereux que la Commission Européenne en interdit son utilisation (sauf dérogation bien entendu.....) à compter de janvier 2019

comment en est-on arrivé là ?

- un permis de construire accordé hâtivement par une Municipalité qui a semblé « découvrir » les risques pour la santé des enfants et des habitants après coup...
- une enquête d'utilité publique en catimini du 15 juillet au 7 août 2015 qui reconnaît l'existence de risques mais qui les minimise...
- un Préfet qui s'apprête à donner une autorisation d'exploiter, une autorisation que ne permettrait plus par exemple le futur Plan de Prévention des Risques Littoraux...

il faut réagir !

parents d'enfants exposés ou simples habitants, nous avons créé une association **vivre à Méan-Penhoët** pour refuser l'implantation de cette activité dangereuse au cœur même de notre quartier et pour que les décideurs d'aujourd'hui ne puissent pas dire comme les décideurs d'hier au sujet de l'amiante «On ne savait pas...»

soutenez-nous !

jusqu'à présent nos interventions sont restées sans effet et aucun décideur à chaque échelon de la procédure d'autorisation ICPE n'a eu le courage de s'opposer à ce projet dangereux. Nous envisageons donc un recours en justice. Aidez-nous en signant notre pétition et en adhérant à notre association. La cotisation s'élève à 10 € et les dons sont les bienvenus.

réunion d'information ouverte à toutes et tous
samedi 12 mars 2016 ● 10 heures
à la Maison de Quartier de Méan Penhoët